

Milena ANFOSSO
Université Paris-Sorbonne

DU GREC AU PHRYGIEN ET DU PHRYGIEN AU GREC :
CHANGEMENTS ET MÉLANGES DE CODE DANS LES INSCRIPTIONS
NÉO-PHRYGIENNES (I^{ER} – III^E SIÈCLES APRÈS J. C.)¹

INTRODUCTION²

La notion de changement est d'importance capitale dans le domaine de la recherche linguistique. La langue vit et se nourrit à travers le changement ; lorsqu'elle se cristallise, c'est au moment où elle meurt. Les réflexions sur les transformations de la forme et de l'usage de la langue sont donc nécessairement des analyses de changement, soient-elles au niveau graphique (évolution de l'alphabet), phonétique, morphologique, syntaxique ou lexical.

Les façons d'appréhender le changement en linguistique sont donc multiples et toutes également légitimes. Toutefois, dans le but de proposer une communication sur le changement d'un point de vue linguistique dans l'Antiquité gréco-romaine, j'ai proposé d'attirer l'attention sur l'une de ses manifestations les plus remarquables, mais relativement peu explorées pour les langues anciennes : le changement de code³ au sens propre ou *code-switching*, c'est-à-dire le passage *ex abrupto* d'une langue à une autre dans une même situation d'énonciation.

Afin de présenter le sujet de la façon la plus complète possible, je vais d'abord présenter les outils conceptuels tels qu'ils ont été analysés dans le monde contemporain, et ensuite la manière dont les antiquisants les ont appliqués à l'Antiquité de façon générale. Parmi d'autres cas possibles, la situation trilingue (grec, phrygien et latin) de la Phrygie du I^{er} au III^e siècles après J. C. me semble particulièrement pertinente à titre d'exemple du point de vue chronologique, mais aussi thématique, car mon travail de recherche se concentre sur cette région. Je vais donc proposer l'analyse de quelques inscriptions du *corpus* néo-phrygien pour mettre en évidence les changements de code du grec au phrygien et du phrygien au grec qui caractérisent ces textes.

LE CODE-SWITCHING D'APRÈS LES LANGUES CONTEMPORAINES

Le changement de code en tant que phénomène linguistique défini ne devient l'objet d'une véritable analyse théorique qu'à partir de la deuxième moitié du XX^e siècle, quand l'étude de l'*usage* de la langue commence à apparaître aussi importante que celle de sa *structure*⁴.

Les linguistes ont tout d'abord réfléchi sur les changements de code à l'*oral* dans un contexte plurilingue à l'*époque contemporaine*. Il me paraît donc nécessaire d'introduire le sujet en fournissant un bref et, forcément, très sélectif état de l'art avec les définitions de changement (*code-switching*) et de mélange de code (*code-mixing*) telles qu'elles ont été formulées pour les langues modernes.

¹ J'ai à cœur de remercier mon directeur de recherche, M. Egetmeyer, pour ses très utiles conseils au sujet de cet article, ainsi que B. Vine, pour m'avoir permis de suivre son nouveau cours sur la langue phrygienne à UCLA, et J.-C. Fabre, pour la révision linguistique de cet article.

² Toutes les citations en langue étrangère, ancienne ou moderne, ont été traduites en français par mes soins, sauf si indiqué différemment.

³ On parle de *codes* en tant que langues différentes, mais aussi en tant que registres ou variétés de la même langue.

⁴ Cf. C. Baylon, X. Mignot, *La communication*, Paris, Nathan Université, 1991, p. 251.

De la compétence linguistique individuelle à la compétence de communication au sein de la communauté

La linguistique commence tard à s'intéresser de façon positive aux phénomènes liés au bilinguisme (bien que des situations plurilingues existent depuis l'Antiquité⁵), car le *modèle idéal* du *locuteur monolingue* qui agit dans une *communauté linguistique homogène* était le modèle dominant en linguistique. Chomsky⁶, avec sa description de l'*ideal speaker-listener*, exprime pleinement l'esprit monolingue et non-variationniste de la discipline. Il avait d'abord défini la notion de *compétence linguistique*, à savoir la connaissance d'une langue, active ou passive, par un *individu*. Plus tard, on doit à Hymes⁷ l'élargissement crucial de la portée de la réflexion de l'individu au *groupe d'individus*. Il développa, en effet, le concept de *compétence de communication*, à savoir la connaissance des règles psychologiques, culturelles et sociales qui régissent l'utilisation de la parole dans un *cadre social*. Les échanges communicatifs s'inscrivent dans les rapports humains : il n'est plus question du simple individu et de sa compétence linguistique, mais du groupe d'individus et des stratégies de communication verbales et non verbales au sein de la communauté. Il faut donc tenir en considération d'autres facteurs tels que le *contexte d'énonciation* et les effets de l'*interaction mutuelle* que les acteurs exercent les uns sur les autres.

Des communautés linguistiques en contact : bilinguisme et code-switching

Malgré tous les modèles idéaux qui peuvent être construits, une communauté linguistique n'est jamais susceptible d'être figée dans le monde réel : de nouveaux acteurs⁸, porteurs de codes nouveaux par rapport aux existants peuvent intervenir à tout moment. Depuis l'âge pré-historique, les *migrations* mettent en contact des peuples d'origine différente et parlant donc une langue différente. Les locaux et ceux qui viennent d'arriver doivent se partager le même territoire. Quelles sont les interactions mutuelles entre des individus porteurs de plusieurs codes dans le nouveau contexte plurilingue qui *de facto* venait de se former ? Quelles sont les dynamiques en jeu ? Comme Diakonoff⁹ le souligne,

[...] the local population could either absorb the newcomers also linguistically, or it could adopt their language; whether the one or the other event occurred, depends on strictly definable historical circumstances.

[...] la population locale peut soit intégrer les nouveaux arrivés même du point de vue linguistique, soit adopter leur langue ; quelles que soient les circonstances, cela dépend de certaines circonstances historiques strictement identifiables.

⁵ La raison dériverait du fait que les racines de cette discipline, telle que nous la connaissons aujourd'hui, remontent aux théories linguistiques développées dans le cadre du Romantisme allemand, en particulier par le philosophe Johann Gottfried Herder, le philosophe et linguiste Wilhelm von Humboldt et les linguistes et philologues Jacob et Wilhelm Grimm. Elle est donc traditionnellement liée à la conscience d'une culture nationale forte avec une langue nationale unique, expression naturelle du peuple qui la parle.

⁶ Cf. N. Chomsky, *Aspects of the Theory of Syntax*, Cambridge, The MIT Press, 1965, p. 3.

⁷ Cf. D. H. Hymes, « On Communicative Competence », J. B. Pride, J. Holmes (dir.), *Sociolinguistics. Selected Readings*, Harmondsworth, Penguin, 1972, p. 269-293.

⁸ Pour d'autres exemples de facteurs menant au plurilinguisme, cf. L. Milroy, P. Muysken, « Introduction: Code-Switching and Bilingualism Research », L. Milroy, P. Muysken (dir.), *One speaker, two languages. Cross-disciplinary perspectives on code-switching*, Cambridge/New York, Cambridge University Press, 1995, p. 1-2.

⁹ I. Diakonoff, « Language Contacts in the Caucasus and the Near East », T. L. Markey, J. Greppin (dir.), *When Worlds Collide : Indo-Europeans and Pre-Indo-Europeans*, Ann Arbor, Karoma Pub., 1990, p. 54.

Sans aucun doute, l'œuvre fondatrice de Weinreich¹⁰ sur les langues en contact a ouvert la voie aux études successives sur le bilinguisme. À travers l'analyse de la situation bilingue de la Suisse, Weinreich a exploré le sujet de plusieurs points de vue, notamment psycholinguistique, grammatical et sociolinguistique, introduisant en outre le concept-clé (bien que refusé par la suite par les linguistes à cause d'une définition excessivement large) d'*interférence linguistique*. À partir de ce moment, les œuvres sur les cas de bilinguisme se multiplient¹¹.

Ce qui nous intéresse le plus, c'est que l'élément central, et sûrement le plus fécond dans les études sur le bilinguisme, est constitué par le *code-switching*. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, les débuts ont été difficiles : les préjugés selon lesquels les locuteurs qui mélangent les codes n'auraient qu'une connaissance imparfaite de ces derniers dominant les milieux académiques de la première moitié du XX^e siècle¹². Le phénomène semble être étonnamment invisible dans son importance même aux yeux des pionniers comme Weinreich, qui pourtant cite plusieurs exemples effectifs de *code-switching* dans son œuvre¹³, mais il les classifie comme des anomalies. On doit enfin à Haugen¹⁴ les premières transcriptions de conversation où les locuteurs changent soudainement d'un code à l'autre, ainsi que la création de l'expression *code-switching* :

Code-switching occurs when a bilingual introduces a completely unassimilated word from another language into his speech.

Le *code-switching* a lieu quand un locuteur bilingue introduit dans son discours un mot complètement non-assimilé provenant d'une autre langue.

Il faudra attendre les années 1970, en particulier avec les études de Gumperz¹⁵, pour une analyse des fonctions sociales et pragmatiques du *code-switching* et l'abandon des préjugés. L'alternance codique n'est plus un défaut à stigmatiser chez le locuteur, incapable de maîtriser correctement les deux langues, mais plutôt une ressource porteuse de nombreuses significations sociales et rhétoriques dans le cadre d'une communication qui privilégie la fluidité et la spontanéité par rapport à la forme. On situe par contre pendant les années 1980 les premières tentatives d'explication des causes linguistiques et structurelles qui conduisent à l'apparition du *code-switching* avec, par exemple, le célèbre article de Poplack, où la savante énonce la théorie de l'*equivalence constraint*¹⁶.

¹⁰ U. Weinreich, *Languages in Contact. Findings and Problems*, New York, Linguistic Circle of New York, 1953.

¹¹ Pour une histoire de la recherche sur le bilinguisme, cf. L. Milroy, P. Muysken « Introduction: Code-Switching and Bilingualism Research », p. 4-7.

¹² A. Carli, « Il fenomeno della commutazione di codice », A. Carli (dir.), *Miscellanea*, Trieste, EUT, 1996, p. 127-146.

¹³ U. Weinreich, *Languages in Contact*, p. 50.

¹⁴ E. Haugen, *Bilingualism in the Americas: A bibliography and research guide*, Montgomery, University of Alabama Press, 1956, p. 40.

¹⁵ Cf. p. ex. J. J. Gumperz, « Bilingualism, Bidialectalism and Classroom Interaction », C. Cazden, V. John, D. Hymes (dir.), *The Functions of Language in the Classroom*, New York, Teachers College Press, 1971, p. 84-108, et aussi J. J. Gumperz, « The Sociolinguistic Significance of Conversational Code-Switching », J. Cook, J. J. Gumperz (dir.), *Papers on Language and Context* (= Working Paper no. 46), Berkeley, University of California, 1976, p. 1-46.

¹⁶ S. Poplack, « Sometimes I'll start a sentence in Spanish Y TERMINO EN ESPAÑOL: toward a typology of code-switching », *Linguistics*, 18, 1980, p. 581-618.

Définition, classification et causes du code-switching

Si la définition de base du *code-switching* en tant que changement d'un code à un autre dans une même unité de discours a toujours trouvé l'unanimité, les linguistes ont procédé à une classification du phénomène selon des critères assez variés¹⁷.

D'après Calvet¹⁸, le changement de code peut avoir lieu à des niveaux différents : soit les locuteurs alternent les codes à l'intérieur de la même conversation, soit le code change chez le même locuteur d'une phrase à une autre (*code-switching*), ou les codes se mélangent à l'intérieur de la même phrase (*code-mixing*). Toujours dans le même type de classification, le terme *intra-sentential switching* est utilisé pour les alternances de code à l'intérieur de la même phrase, en contraste avec *inter-sentential switching*, utilisé plutôt pour les alternances entre les phrases, et *extra-sentential switching* (ou *emblematic switching* ou *tag-switching*) pour le passage d'une phrase à une interjection ou à un balisage, comme chez Poplack¹⁹.

Les causes du *code-switching* sont très nombreuses et ce n'est pas toujours possible de les identifier avec précision. Il est plutôt difficile de prévoir exactement dans un milieu plurilingue quel locuteur changera de code, à quel moment de la conversation et s'il y aura ou pas une négociation entre les interlocuteurs sur le choix de la langue²⁰. Heller²¹ résume ce point de façon très efficace :

[...] in order to predict whether code-switching is likely to occur at all, the analyst must have an understanding of community speech economies (or how social boundaries constrain access to linguistic resources), of individual speech repertoires (or where individuals are located in the community speech economy), and of the linguistic relationship the grammars of the languages or language varieties involved bear to each other.

[...] dans le but de prédire si le changement de code est susceptible de se produire ou pas, l'analyste doit avoir une bonne connaissance de l'économie linguistique de la communauté (ou bien, de la façon dont les limites sociales affectent l'accès aux ressources linguistiques), des répertoires linguistiques individuels (ou de la position des individus dans l'économie linguistique de la communauté), et des relations linguistiques que les grammaires des langues ou des variétés de langue impliquées nouent entre elles.

La présence de *pressions externes* d'ordre *socioculturel* impose très souvent l'utilisation d'une langue plutôt qu'une autre au sein d'une communauté linguistique²². D'abord, le *code-switching* peut arriver en tant que *compromis*, dans le sens d'adaptation du locuteur à l'entourage linguistique dans lequel il se trouve, par exemple sur le lieu de travail, ou à l'école²³. Ensuite, le choix du code à utiliser est parfois lié à une *hiérarchie* des codes disponibles dans une situation de *diglossie*²⁴, soit dans un sens étroit, à savoir co-présence de plusieurs variétés

¹⁷ Pour une description détaillée des différents types d'approches, cf. A. Carli, « Il fenomeno della commutazione di codice », p. 137-142.

¹⁸ L.-J. Calvet, *La sociolinguistique*, Paris, PUF, 1993, p. 29.

¹⁹ S. Poplack, « Sometimes I'll start a sentence in Spanish Y TERMINO EN ESPAÑOL », p. 589-590.

²⁰ Pour la dynamique des négociations linguistiques cf. P. Auer, « The pragmatics of code-switching: a sequential approach », dans L. Milroy, P. Muysken, (dir.), *One speaker, two languages. Cross-disciplinary perspectives on code-switching*, Cambridge/New York, Cambridge University Press, 1995, p. 115-135.

²¹ M. Heller, « Introduction », dans M. Heller (dir.), *Codeswitching. Anthropological and Sociolinguistic Perspectives*, Berlin, Walter de Gruyter, Berlin 1988, p. 1-24.

²² *Ibid.* p. 1-16.

²³ Cf. p. ex. les cas cités par M. Heller, « Strategic ambiguity: code-switching in the management of conflict », M. Heller (dir.), *Codeswitching. Anthropological and Sociolinguistic Perspectives*, Berlin, Walter de Gruyter, p. 77-95, sur le *code-switching* en tant que stratégie à utiliser dans la gestion des conflits.

²⁴ Pour la définition de *diglossie*, cf. C. A. Ferguson, « Diglossia », *Word*, 15, 1959, p. 325-340.

d'une même langue, soit dans un sens élargi, c'est-à-dire des langues différentes tout court. Le changement de langue dans ce cas est donc dû au *prestige*²⁵ dont une langue bénéficie au sein d'une communauté donnée par rapport à une autre considérée comme inférieure. Les motivations du prestige ne sont jamais objectives, car tous les codes sont également valables dans la mesure où le respect des normes qui les régissent assure l'efficacité de la communication. C'est le poids de l'*imaginaire*, donc de la perception que la communauté a des langues ou variétés de langues dans son répertoire linguistique, qui fait qu'un code correspond mieux aux *attentes sociales*²⁶, ou s'impose pour des *raisons politiques*²⁷.

Les raisons psychologiques qui conduisent au *code-switching* sont plus difficiles à isoler, car elles dépendent entièrement de la sensibilité du locuteur envers les langues différentes qu'il met en contact. Parfois le *code-switching* se manifeste pour des raisons tout à fait innocentes et liées à la compétence linguistique du locuteur²⁸. Il peut en effet choisir un mot dans telle langue ou telle autre de son répertoire linguistique pour une meilleure précision sémantique, pour insérer une citation de façon à ancrer le discours dans une réalité déterminée, ou tout simplement par déficit lexical. D'autres fois, l'*attitude psychologique*²⁹ du locuteur envers chaque langue, par exemple positive envers l'une et négative envers l'autre, et envers le *code-switching* tout court, tend à influencer le déclenchement ou pas/non du phénomène. Enfin, la *position*³⁰ que le locuteur décide d'assumer par rapport à son interlocuteur est très importante : plus ou moins de proximité, volonté de permettre une meilleure compréhension ou cryptage, rapport égalitaire ou une certaine supériorité due à une meilleure éducation ou bien à une classe sociale plus élevée.

FLASHBACK : DU MONDE CONTEMPORAIN À L'ANTIQUITÉ

Comme Brixhe³¹ l'affirme, « aussi haut qu'on remonte dans l'histoire de l'homme parlant, on rencontre le plurilinguisme » et selon Adams et Swain³² « the evidence relating to bilingua-

²⁵ *Ibid.*

²⁶ Cf. p. ex. P. Martino, « L'isola greca della Aspromonte. Aspetti sociolinguistici », F. A. Leoni (dir.), *I dialetti e le lingue delle minoranze di fronte all'Italiano, Atti dell'XI Congresso Internazionale di Studi, Cagliari, 27-30 maggio 1977*, Roma, Bulzoni, 1980, p. 305-341, pour une description de la stigmatisation du dialecte grec par rapport à la langue italienne ou au dialecte roman, considérés comme supérieurs et donc à privilégier, dans l'île linguistique hellénophone de Calabre.

²⁷ Cf. p. ex. M. Heller, « Code-Switching and the Politics of Language », L. Milroy, P. Muysken (dir.), *One speaker, two languages. Cross-disciplinary perspectives on code-switching*, Cambridge/New York, Cambridge University Press, 1995, p. 158-174, pour une description de la politique linguistique au Québec où, à partir de 1977, le français devient la langue officielle de la province après deux siècles de domination anglophone.

²⁸ Cf. A. M. Green, et E. E. Green (dir.), *Biofeedback and States of Consciousness*, New York, Van Nostrand Reinhold, 1986, pour l'explication psycholinguistique du changement de code en détail.

²⁹ Cf. p. ex. la situation décrite par S. Poplack, « Sometimes I'll start a sentence in Spanish Y TERMINO EN ESPAÑOL », où le *code-switching* de l'espagnol à l'anglais fait partie du repertoire habituel de la communauté portoricaine de New York et n'a donc aucune connotation négative aux yeux des locuteurs.

³⁰ Cf. C. M. Scotton, « Code switching as indexical of social negotiations », M. Heller (dir.), *Codeswitching. Anthropological and Sociolinguistic Perspectives*, Berlin, Walter de Gruyter, 1988, p. 151-186, en particulier p. 166-177 : un *code-switching* en tant que *marked choice*, dépend toujours de la volonté personnelle du locuteur de véhiculer un certain message.

³¹ C. Brixhe, G. Vottéro, « L'alternance codique ou quand le choix du code fait sens », R. Hodot (dir.), *La koiné grecque antique V. Alternances codiques et changements de code*, Nancy, ADRA, 2004, p. 7-43, en particulier p. 11.

³² J. N. Adams, S. Swain, « Introduction », J. N. Adams, M. Janse, S. Swain (dir.), *Bilingualism in Ancient Society: Language Contact and the Written Word*, Oxford/New York, Oxford University Press, 2002, p. 1-20, en particulier p. 1.

lism in antiquity is immense », « la preuve relative au bilinguisme dans l'Antiquité est immense ». Après la très forte augmentation du nombre d'études sur le bilinguisme à partir des années 1980, même les antiquisants ont commencé à s'intéresser au sujet. Pendant les dernières années, plusieurs travaux sur de nombreux aspects du contact linguistique dans l'Antiquité³³ ont été publiés. Adams et Swain³⁴ soulignent que malgré les progrès dans les études, le sujet reste sous-exploité, car :

Language contact intruded into virtually every aspect of ancient life: e.g. high literature, the law, medicine, magic, religion, provincial administration, the army, and trade.

Le contact linguistique pénétrait dans pratiquement tous les aspects de la vie des peuples de l'Antiquité : par exemple, la littérature, le droit, la médecine, la magie, la religion, l'administration provinciale, l'armée et le commerce.

Si le contact linguistique était un phénomène autant répandu chez les peuples anciens, on devrait donc s'attendre à rencontrer aussi plusieurs manifestations de *code-switching*.

Une différence méthodologique majeure : oral vs. écrit

Jusque-là, le *code-switching* a été décrit tel qu'il a été étudié au sein des langues contemporaines, dans le but de fournir aux lecteurs les outils conceptuels nécessaires pour effectuer le *flashback* dans l'Antiquité. Il y a toutefois une différence méthodologique fondamentale entre les études sur le changement de code dans l'Antiquité et dans le monde contemporain. La question est toujours la même : est-il légitime de considérer le *code-switching* à l'écrit de la même façon que le *code-switching* à l'oral ? Les linguistes qui s'occupent du *code-switching* dans les langues contemporaines peuvent faire expérience directe du phénomène à travers le contact avec les locuteurs d'une communauté donnée. Ils peuvent choisir leurs informateurs et les classer par âge, sexe, éducation et niveau social dans le but de leur soumettre un questionnaire d'évaluation ; ils peuvent enregistrer leurs conversations quotidiennes pour construire un corpus qui reflète le plus fidèlement possible les habitudes linguistiques de la communauté.

Pour les antiquisants, tout cela est impossible : ils n'ont à leur disposition que le support écrit, à savoir des inscriptions ou des textes littéraires, selon la période étudiée. Les inscriptions qui présentent un changement de code au sens propre font partie de la plus large catégorie des inscriptions bi- ou plurilingues. Comme ces dernières, les inscriptions comportant un changement de code sont explicitement bilingues³⁵, car la présence simultanée de langues différentes sur un même support matériel est visuellement évidente mais avec la différence qu'il ne s'agit pas de traductions plus ou moins linéaires du même texte³⁶. Du point de vue formel, Brixhe³⁷ souligne que l'écrit accroît les possibilités de balisage par rapport à l'oral, dans la mesure où le changement d'alphabet, les signes spéciaux, ainsi que les commentaires métalinguistiques arrivent à marquer aussi "graphiquement" le changement de code. Le changement de code dans

³³ Pour une bibliographie complète, cf. T. Fögen, "Utraque Lingua", *A Bibliography on Bi- and Multilingualism in Graeco-Roman Antiquity and in Modern Times*, Duisburg-Essen, LAUD, 2003, p. 51-93.

³⁴ J. N. Adams, S. Swain, « Introduction », p. 1-2.

³⁵ Par contre les traductions sont parfois *implicitement bilingues*, car la façade est une langue unique, mais les interférences présentes laissent aisément penser qu'une autre langue ait joué un rôle dans son écriture. Si à l'oral l'interférence de la première langue L₁ sur L₂ est un phénomène involontaire dû à une compétence incomplète de L₂, à l'écrit c'est souvent un choix délibéré. Cf. p. ex. toute la littérature relative aux traductions bibliques.

³⁶ Cf. E. Campanile, « Per una definizione del testo epigrafico bilingue », E. Campanile, G. Cardona, R. Lazzeroni (dir.), *Bilinguismo e biculturalismo nel mondo antico: Colloquio interdisciplinare*, Giardini Editori e Stampatori, Pisa 1988, p. 17-21, en particulier p. 17.

³⁷ C. Brixhe, G. Vottéro, « L'alternance codique ou quand le choix du code fait sens », p. 12.

les textes antiques peut intervenir à différents niveaux, exactement comme à l'oral. D'après les exemples fournis par Brixhe et Vottéro³⁸, « il intervient dans la phrase, à l'intérieur d'un constituant, d'une proposition » (intra-sentential switching), « ailleurs, on le rencontre quand on va d'un énoncé à un autre » (inter-sentential switching).

Contrairement à l'opinion commune, du point de vue communicatif, il n'y a pas de coupure directe entre l'écrit et l'oral. Si l'on trace une analogie avec la théorie de l'énonciation verbale, même pendant l'écriture, la cible de l'émetteur-scripteur reste le destinataire-lecteur. Il y a toutefois des différences que l'analyste doit tenir en considération. D'abord, à l'écrit, l'interaction entre émetteur-scripteur et destinataire-lecteur n'est pas réciproque, car seulement le premier est explicitement concerné. Tout ce qui a affaire avec le(s) lecteur(s) doit être déduit des mots du scripteur. En plus, dans le cas des inscriptions, s'il est vrai que l'émetteur est unique, tous les autres éléments intermédiaires sont en quantité variable, ce qui complique la situation. En suivant le schéma de Cardona³⁹ :

maître d'ouvrage → x rédacteurs → y lapicides → z destinataires.

Le changement de code dans l'inscription pourra donc être le résultat de l'initiative du lapicide (ou bien des circonstances dans lesquelles la pierre a été préparée) sans forcément appartenir au répertoire linguistique de l'émetteur originaire du message.

Du point de vue sociolinguistique, la portée de l'enquête dans l'Antiquité est sensiblement réduite, car presque toutes les questions liées aux variables telles que l'âge, le sexe, la position sociale du destinataire et du destinataire sont neutralisées. Si on exclut des exceptions rarissimes, ils sont normalement des hommes adultes issus de familles d'élite suffisamment riches pour leur assurer une éducation. Nous ignorons aussi dans la plupart des cas la situation linguistique réelle de la communauté : si on sait quelles langues étaient censées coexister, et si on peut vraisemblablement identifier les catégories de bilingues, on ne peut pas établir la distribution exacte des codes dans les répertoires des locuteurs, ni le type de *code-switching* le plus répandu dans la vie quotidienne.

LE CODE-SWITCHING DANS L'ANTIQUITÉ : L'EXEMPLE DE LA PHRYGIE

Les contraintes imposées par le support uniquement écrit ne semblent heureusement pas décourager les études des antiquisants sur le changement de code. Comme Langslow⁴⁰ l'affirme,

I am not suggesting that we are not at a disadvantage in not having living informants, but let us not forget that our corpus languages – and not only our largest corpora – permit significant linguistic, sociolinguistic and historical inferences.

Je ne suis pas en train de suggérer que le manque d'informants vivants ne nous met pas dans une situation de désavantage, mais il ne faut pas oublier que nos langues de *corpus* – pas seulement celles des *corpora* les plus vastes – nous permettent d'effectuer des inférences importantes du point de vue linguistique, sociolinguistique et historique.

³⁸ *Ibid.*, p. 13-38.

³⁹ G. Cardona, « Considerazioni sui documenti plurilingui », E. Campanile, G. Cardona, R. Lazzeroni (dir.), *Bilinguismo e biculturalismo nel mondo antico : Colloquio interdisciplinare*, Giardini Editori e Stampatori, Pisa 1988, p. 9-15, en particulier p. 11.

⁴⁰ D. R. Langslow, « Approaching Bilingualism in Corpus Languages », J. N. Adams, M. Janse, S. Swain (dir.), *Bilingualism in Ancient Society: Language Contact and the Written Word*, Oxford/New York, Oxford University Press, 2002, p. 23-49, en particulier ici p. 24. Langslow parle de « corpus languages » dans la mesure où il fait référence à des stades chronologiques différents (Préhistoire, Antiquité, Moyen-Âge) et à des variétés différentes de langue. Il veut en même temps éviter la terminologie « dead languages », pour ne pas évoquer un autre phénomène linguistique, celui de *language death*.

On va prouver la véridicité de cette affirmation à travers un exemple concret : les changements de code dans les inscriptions néo-phrygiennes de la Phrygie du I^{er} au III^e siècles après J. C.

Grec et phrygien : des contacts millénaires des Balkans à l'Anatolie

Le changement de code dont il est question dans les inscriptions néo-phrygiennes est celui entre la langue grecque et la langue phrygienne de la dernière phase documentée. Ce qui est tout à fait remarquable, c'est que les interactions entre les deux langues ne constituent pas une nouveauté. En effet, grec et phrygien sont génétiquement liés depuis les temps préhistoriques car ils dériveraient du même groupe indo-européen balkanique, comme les isoglosses⁴¹ aux niveaux phonétique, morphologique et syntaxique qui ont été repérées semblent l'indiquer.

Des contacts doivent avoir été maintenus même après leur séparation, au moins jusqu'à la fin du deuxième millénaire avant J. C., car d'après Hérodote⁴² et d'autres historiens anciens les Phrygiens étaient encore installés en Macédoine et en Thrace. À partir de ce moment-là, les Phrygiens décident de migrer vers l'Anatolie, même si les dates précises et les modalités de la migration font encore l'objet de discussion entre savants⁴³. En tout cas, l'hypothèse la plus vraisemblable rejette une migration de masse. Il serait plus vraisemblable que leur passage en Asie Mineure s'insère dans un flux migratoire graduel originaire de l'Europe sud-orientale. Les Phrygiens migrent donc en direction sud-est et ils s'installent dans des sites occupés historiquement par les Hittites comme Gordion, et l'ancienne capitale hittite Hattuša-Boğazköy. Ils émergent historiquement comme une véritable entité politique en Anatolie centrale vers la moitié du IX^e siècle avant J. C. ; à la même période, l'écriture fait son apparition.

La phase la plus ancienne de la langue phrygienne est documentée par les inscriptions définies *paléo-phrygiennes*⁴⁴, qui s'étalent des dernières décennies du IX^e jusqu'au IV^e siècles avant J. C. Elles se répartissent de façon géographiquement très dispersée de la Bithynie et de la Phrygie Occidentale à la Ptérie et à la Cappadoce Méridionale, même si la majorité des inscriptions (et les plus anciennes) viennent de Gordion, la capitale du royaume. Le type d'*alphabet* employé est tout à fait spécifique et il ressemble à celui des premières inscriptions archaïques grecques⁴⁵. Les supports varient selon les circonstances : des humbles graffites qui marquent la propriété des vases jusqu'aux grandioses tombes rupestres. L'usage de l'écriture en Phrygie est remarquablement répandu, en particulier dans la fonction publique, déjà à date ancienne⁴⁶, ce qui n'aura lieu que plus tard en Grèce, vers le milieu du VII^e siècle avant J. C.

⁴¹ Cf. C. De Lamberterie, « Grec, phrygien, arménien : des anciens aux modernes », *Journal des Savants*, 1, 2013, p. 3-69, en particulier p. 11-50. Certains Grecs devaient être conscients de la proximité existante entre les deux langues : il suffit de lire Platon, *Krat.* 410, 1-7.

⁴² Cf. *ibid.*, p. 9-10, pour le siège primaire des Phrygiens sur les Balkans d'après Hérodote VII, 73.

⁴³ C. Brixhe, « Le phrygien », dans F. Bader (dir.), *Les langues indo-européennes*, Paris, CNRS Éditions, 1994, p. 165-178.

⁴⁴ Les inscriptions ont été rassemblées par C. Brixhe et M. Lejeune dans le monumental *Corpus des inscriptions paléo-phrygiennes* (C. Brixhe, M. Lejeune, *Corpus des Inscriptions Paléo-Phrygiennes. I. Textes ; II. Planches*, Paris, Éditions Recherche sur la civilisation A.D.P.F., 1984), l'œuvre de référence pour les inscriptions de cette période, avec ses deux suppléments (C. Brixhe, « Corpus des inscriptions paléo-phrygiennes. Supplément I », *Kadmos*, 41, 2002, p. 1-102 ; C. Brixhe, « Corpus des inscriptions paléo-phrygiennes, Supplément II », *Kadmos*, 43, 2004, p. 7-26).

⁴⁵ Il faut souligner l'absence totale des caractères qui en grec notent les aspirées car la langue phrygienne en est dépourvue ; cf. C. Brixhe, « Du paléo- au néo-phrygien », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 137, 1993, p. 323-344, en particulier p. 324.

⁴⁶ C. Brixhe, « Nouvelle chronologie anatolienne et date d'élaboration des alphabets grec et phrygien », *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 148, 2004, p. 271-289.

La présence d'inscriptions phrygiennes à Daskyleion⁴⁷ témoigne de la présence phrygienne même à l'Hellespont. Les Phrygiens entrent en contact avec les colonies grecques d'Asie mineure, à savoir les Ioniens de Cyzique et les Éoliens de la côte, mais aussi avec les Grecs de la métropole. Des régions comme la Lydie et la Carie ne devaient pas constituer une barrière entre ces deux peuples, car plusieurs sources nous confirment leurs relations économiques⁴⁸, culturelles⁴⁹ et même matrimoniales⁵⁰ à l'époque de la Grèce archaïque.

La conquête macédonienne et l'affirmation de la langue grecque

Comme Brixhe⁵¹ le souligne,

The Macedonian invasion inevitably intensified interactions between the two languages [Greek and Phrygian], bringing them to an unprecedented level, but also changing their character.

L'invasion macédonienne intensifia inévitablement les interactions entre les deux langues [grec et phrygien], jusqu'à un point jamais rejoint auparavant, entraînant néanmoins un profond changement de leur nature.

La langue grecque se diffuse en effet en Egypte et en Asie Mineure après la destruction de l'Empire Achéménide par Alexandre le Grand. Le pouvoir économique, militaire et culturel est désormais dans les mains des élites de langue grecque installées dans les villes les plus importantes, ou dans celles fondées pour contrôler au mieux les territoires conquis. La langue grecque jouit déjà d'un prestige énorme grâce au patrimoine culturel et politique de la Grèce classique, ce qui rend évident son emploi officiel à la place de l'araméen utilisé jadis dans les chancelleries et dans les bureaux Achéménides⁵². Même les Galates, qui franchissent l'Hellespont en 278 avant J. C. à l'appel de Nicomède de Bithynie et s'installent au nord-est de la Phrygie (ainsi qu'à Gordion), s'hellénisent⁵³.

Il faut souligner que des langues différentes peuvent aussi utiliser des alphabets différents. Quand une deuxième langue est imposée, deux possibilités existent donc pour le peuple soumis : soit apprendre la nouvelle langue en continuant à se servir de l'ancien alphabet, soit apprendre aussi la nouvelle écriture, parfois au détriment de l'ancienne, au point de s'en servir

⁴⁷ C. Brixhe, « Les documents phrygiens de Daskyleion et leur éventuelle signification historique », *Kadmos*, 35, 1996, p. 125-148.

⁴⁸ Les sources confirment l'existence d'échanges commerciaux intenses entre la côte et la Phrygie centrale. Cf. C. Brixhe, « Achéens et Phrygiens en Asie Mineure : approche comparative de quelques données lexicales », M. Fritz, S. Zeilfelder, S. (dir.), *Novalis Indogermanica. Festschrift für Günter Neumann zum 80. Geburtstag*, Graz, Leykam, 2002, p. 49-73.

⁴⁹ On pense en particulier à la musique (Midas, le mythique roi phrygien, est considéré comme l'inventeur de la *tibia obliqua*, la flûte, cf. Pline, *NH*, VII, 204), à l'écriture (l'origine commune sémitique des alphabets grecs et phrygiens), et à la religion (Midas même selon Hérodote, I, 14, 2-3, aurait présenté un trône ciselé comme offrande à Delphes, ce qui prouverait la notoriété du sanctuaire et de son oracle en Anatolie au VIII^e siècle av. J. C.).

⁵⁰ C. Brixhe, « Les Grecs, les Phrygiens et l'alphabet », A. Fol, G. Mihailov, (dir.), *Studia in Honorem Georgii Mihailov*, Sofia, Sofia University, 1995, p. 101-114, en particulier p. 104.

⁵¹ C. Brixhe, « Interactions Between Greek and Phrygian Under the Roman Empire », dans J. N. Adams, M. Janse, S. Swain (dir.), *Bilingualism in Ancient Society : Language Contact and the Written Word*, Oxford/New York, Oxford University Press, 2002, p. 245-266, citation p. 246.

⁵² La politique linguistique de l'empire perse était très permissive envers les populations soumises et inspirée d'un modèle de cohabitation plurilingue ; cf. *Esther*, 1, 22 : « Il [le roi Xerxès] envoya des lettres à toutes les provinces du royaume, à chaque province selon son écriture et à chaque peuple selon sa langue ; elles portaient que tout homme devait être le maître dans sa maison, et qu'il parlerait la langue de son peuple ». Par contre, l'araméen était utilisé comme *Verkehrssprache* dans les chancelleries et dans les bureaux.

⁵³ C. Brixhe, « Du paléo- au néo-phrygien », p. 335-336.

même pour écrire leur langue originaire. L'histoire nous apprend que c'est souvent la phase qui précède la mort d'une langue⁵⁴ : le punique, par exemple, était écrit en caractères latins avant de disparaître⁵⁵. C'est exactement ce qui se passe en Phrygie au lendemain de la conquête macédonienne. Une longue épitaphe retrouvée par Thomas Drew-Bear sur le territoire de Dokimeion⁵⁶ datant de la fin du IV^e siècle avant J. C., soit une génération après la conquête macédonienne, témoigne de l'abandon de l'alphabet phrygien : elle est désormais écrite en alphabet grec classique. Elle contient aussi des anthroponymes parfaitement grecs : le promoteur de l'inscription s'appelle Νικόστρατος, alors que son dédicataire se nomme Κλεύμαχος. L'hellénisation des populations phrygiennes, favorisée par la proximité génétique des deux langues, a été rapide et précoce par rapport à celle des autres habitants de la péninsule anatolienne, comme la présence d'emprunts grecs⁵⁷ dans l'inscription semble aussi en témoigner.

À la fin du IV^e siècle avant J. C., la production épigraphique en langue phrygienne s'interrompt brusquement. Même après la conquête de l'Orient par Rome pendant le II^e-I^{er} siècles avant J. C., le grec continue à garder son autorité grâce à son prestige et au contrôle exercé au niveau local par les élites hellénophones.

La domination de Rome et l'émergence d'un nouveau sens ethnique

À l'époque impériale, une nouvelle production d'inscriptions témoignant de la phase finale de la langue, définie comme *néo-phrygienne*, se développe du I^{er} au III^e siècles après J. C.⁵⁸. D'après Adams et Swain⁵⁹,

Roman power apparently did dent the linguistic hegemony of Greek and allow some resurgence of local linguistic identity. [...] The reappearance of Phrygian on its own or in bilingual texts with Greek points to a newly perceived parity.

Le pouvoir de Rome ébranla fortement l'hégémonie linguistique du grec et permit quelque forme de résurrection de l'identité linguistique locale. [...] La réapparition du phrygien, tout seul ou bien dans les textes bilingues avec le grec, indique la perception d'une parité retrouvée à nouveau.

La résistance du sens ethnique des Phrygiens s'exprime historiquement dans la réappropriation (au moins partielle) à la fin du I^{er} siècle après J. C. de la prêtrise de Pessinonte⁶⁰, qui était tombée sous le contrôle galate au II^e siècle avant J. C.

Les inscriptions néo-phrygiennes sont beaucoup moins dispersées du point de vue géographique que celles de l'époque paléo-phrygienne. Les localités où ces textes ont été trouvés sont

⁵⁴ Cf. C. Hagège, *Halte à la mort des langues*, Éd. O. Jacob, Paris 2000, p. 191-192.

⁵⁵ K. Jongeling, R. M. Kerr, *Late Punic Epigraphy: An Introduction to the Study of Neo-Punic and Latino-Punic Inscriptions*, Tübingen, Mohr Siebeck, 2005.

⁵⁶ C. Brixhe, « Corpus des inscriptions paléo-phrygiennes, Supplément II », p. 7-26.

⁵⁷ Cf. p. ex. σορός, 'tombe, urne funéraire', mais aussi peut-être χῶρος, 'zone, espace autour du tombeau'. Voir A. Avram, « Zur Bezeichnung des Grabes und der Grabanlagen im Phrygischen », dans B. Takmer, E. Akdoğan Arca, N. Gökalp Özdil (dir.), *Vir doctus anaticus. Studies in Memory of Sencer Şahin*, Istanbul, Kabcı Yayinevi, 2015, p. 168-179, pour une analyse ponctuelle du lexique relatif aux tombeaux et à l'espace autour utilisé dans les inscriptions phrygiennes.

⁵⁸ C. Brixhe, « Du paléo- au néo-phrygien », p. 330.

⁵⁹ J. N. Adams, S. Swain, « Introduction », p. 13.

⁶⁰ L'autorité suprême de la prêtrise revient à un collège de dix prêtres dont cinq phrygiens, avec une position prééminente, et cinq galates sous l'autorité d'un grand prêtre, dont on ne connaît pas la provenance ethnique. La réforme pourrait déjà avoir eu lieu sous Claude. Cf. C. Brixhe, « Interactions Between Greek and Phrygian Under the Roman Empire », p. 251.

localisables dans un pentagone idéal borné par la pointe nord de Tuz Gölü, Laodikeia Kataké-kauméné, le lac Eğridir, Kütahya/Kotiaion et Eskişehir/Dorylaion. Jusqu'à présent, l'œuvre de référence pour les inscriptions néo-phrygiennes reste la monographie *Die phrygischen Sprachdenkmäler* de Haas, même si elle date de 1966⁶¹. On compte actuellement au total 129 inscriptions, dont la moitié sont bilingues greco-phrygiennes⁶², les autres sont monolingues et certaines ambiguës⁶³. Ce corpus est malheureusement en très mauvais état à cause de l'impossibilité de vérifier les inscriptions directement sur la pierre. En effet, seulement une vingtaine de documents est réellement conservée⁶⁴ ; pour tous les autres, il ne reste que des reproductions, à savoir des dessins, des estampages ou des photos dans le meilleur des cas. L'alphabet utilisé⁶⁵ est désormais l'alphabet grec de l'époque impériale avec ses tracés ronds en *scriptio continua*, mais en fonction de la phonologie phrygienne. Le déchiffrement des textes est donc très compliqué à cause de la confusion entre les lettres rondes (C, Ε, O et, plus rarement, Φ et Θ) et des difficultés de segmentation unies aux phénomènes de sandhi (assimilation, élision). Une centaine d'inscriptions étalées sur plus de deux siècles constitue un corpus très restreint : ceci ne serait pas uniquement dû à un manque d'éventuelles découvertes épigraphiques nouvelles.

LES INSCRIPTIONS BILINGUES GRÉCO-PHRYGIENNES

Il est fort probable, en effet, que les raisons de la taille modeste du corpus résident dans la typologie des textes en elle-même. Après la conquête macédonienne, le phrygien n'est plus la langue d'un royaume politiquement fort et dominant comme à l'époque paléo-phrygienne, mais la langue d'un peuple colonisé, qui a perdu son privilège. Le seul domaine possible dans les inscriptions reste le domaine sacré : presque toutes les inscriptions conservées sont en fait des fragments d'*épitaphes funèbres*. Plus précisément, il s'agit d'*imprécations funéraires* stéréotypées plutôt brèves et à caractère formulaire adressées à un éventuel profanateur du tombeau, de type ιος vi σεμον κνουμανε κακον αδακετ, δεως ζεμελωσ τι τετικμενος ειτου (n°93), « que celui qui viendra à endommager ce monument soit “maudit”⁶⁶ pour les dieux et les hommes », dans

⁶¹ Les inscriptions néo-phrygiennes sont en effet encore identifiées avec le système numérique élaboré par O. Haas, *Die phrygischen Sprachdenkmäler*, Sofia, Académie bulgare des Sciences, 1966. Même les inscriptions découvertes successivement suivent cette numérotation. Donc, pour la constitution du corpus voir : O. Haas, *Die phrygischen Sprachdenkmäler*, p. 114-129 ; C. Brixhe, « Études néo-phrygiennes I », *Verbum* I, fasc. 1, 1978, p. 5-7 (n°111-114) ; C. Brixhe, M. Waelkens, « Un nouveau document néo-phrygien au musée d'Afyon », *Kadmos*, 20, 1981, p. 68-75 (n°115) ; C. Brixhe, G. Neumann, « Découverte du plus long texte néo-phrygien. L'inscription de Gezler Köyü », *Kadmos*, 24, 1985, p. 161-184 (n°116), G. Laminger-Pascher, *Beiträge zu den griechischen Inschriften Lycaoniens*, Vienne, Verlag der Österreichischen Akademie der Wissenschaften, 1984, p. 35 (n°117) ; S. Mitchell, *Anatolia. Land, Men and Gods in Asia Minor, Vol. I. The Celts in Anatolia and the Impact of Roman Rule*, Oxford, Clarendon Press, 1993, p. 186, fig. 33 (n°118) ; C. Brixhe, T. Drew-Bear, « Huit inscriptions néo-phrygiennes », R. Gusmani, M. Salvini, P. Vannicelli (dir.), *Frigi e frigio. Atti del 1° Simposio internazionale, Roma, 16-17 ottobre 1995*, Roma, Consiglio nazionale delle ricerche, 1997, p. 71-114 (n°119-125) ; T. Drew-Bear, A. Lubotsky, M. Üyümez, « Three New Phrygian Inscriptions », *Kadmos*, 47, 2008, p. 109-116 (n° 126-128), C. Brixhe, T. Drew-Bear, « Inscription phrygienne hellénistique de Prynnessos », *Kadmos*, 49, 2010, p. 161-168 (n°129).

⁶² Cf. C. Brixhe, « The personal onomastics of Roman Phrygia », dans P. Thonemann (dir.), *Roman Phrygia Culture and Society. Greek Culture in the Roman World*, Cambridge/New York, Cambridge University Press, 2013, p. 55-69 (en particulier p. 60).

⁶³ C. Brixhe, « Prolégomènes au corpus néo-phrygien », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 94, fasc. 1, 1999, p. 285-316. Pour un état de la recherche, voir en particulier p. 285-293.

⁶⁴ *Ibid.* p. 292.

⁶⁵ *Ibid.* p. 295-309.

⁶⁶ Traduction tirée de C. Brixhe, « Du paléo- au néo-phrygien », p. 329, note 15.

la plus pure tradition anatolienne⁶⁷. De son côté, Lubotsky⁶⁸ a essayé de reconduire les nombreuses variantes qui caractérisent les formules néo-phrygiennes à un archétype unique à travers la reconstruction d'une « proto-formule » en hexamètres dactyliques (–U U–U U–U U–U U–U U–U U–×), qui se serait détériorée avec le temps, car le système métrique n'était plus compris.

Comme Strubbe⁶⁹ nous l'indique, en Asie mineure la tradition imposait de protéger les tombes des profanations. Les tombes pouvaient en effet être violées pour différentes raisons : vol des biens (surtout les vêtements) du défunt ou des pierres tombales, appropriation du tombeau pour y placer un autre corps, mais aussi soustraction du cadavre (notamment des enfants) selon les instructions de la magie noire. La loi fixait, certes, des amendes à payer par les profanateurs, mais les imprécations gravées sur la pierre des tombeaux constituaient le déterrent primaire et le plus efficace dans la mentalité anatolienne⁷⁰. Elles ne sont pas l'expression d'une superstition personnelle : d'après Strubbe⁷¹, « funerary imprecations are public curses; they belong to the domain of justice and were socially accepted », « les imprécations funèbres sont des malédictions publiques, qui appartiennent au domaine de la justice et socialement acceptées ». L'imprécation vise normalement à maudire et punir le criminel (parfois, toute sa famille aussi) avec une mort violente, prématurée et douloureuse.

Les inscriptions funéraires sont donc liées de près à la possibilité économique de commissionner la réalisation d'un tombeau, accessible uniquement aux élites gréco-phrygiennes les plus riches. Le *nomen* latin, quand il est marqué, témoigne de l'intégration du défunt dans la haute société provinciale. Les ressortissants des humbles familles phrygiennes, qui constituent vraisemblablement la plupart de la population, ainsi que l'ensemble des femmes⁷², sont donc destinés à rester en silence dans la phase néo-phrygienne.

⁶⁷ Les peuples anatoliens partageaient une conception du défunt et de la vie après la mort tout à fait particulière. Ils pensaient en effet que même après la mort le corps pouvait ressentir certaines sensations et éprouver certains désirs, comme par exemple avoir une maison où vivre (le tombeau). Les raisons réelles des imprécations restent néanmoins inconnues. Strubbe suggère l'inefficacité de la justice civile, d'où la nécessité de rejoindre avec les imprécations mêmes des déprédateurs passés inaperçus par la loi. La plus ancienne inscription anatolienne attestée qui contient une malédiction est une bilingue gréco-lycienne retrouvée à Kyaneai qui date de 380 av. J. C. Cf. J. Strubbe, *APAI EIIITYMBIOI. Imprecations against Desecrators of the Grave in the Greek Epitaphs of Asia Minor. A catalogue*, Bonn, Dr. Rudolf Habelt GMBH, 1997, p. XIV et p. 250-251.

⁶⁸ Pour une tentative d'interpréter la *Fluchformel* néo-phrygienne de façon métrique, cf. A. Lubotsky, «New Phrygian Metrics and the $\delta\epsilon\omega\varsigma \zeta\epsilon\mu\epsilon\lambda\omega\varsigma$ formula», J. Jasanoff, H. C. Melchert, L. Oliver (dir.), Innsbruck, Institut für Sprachwissenschaft, 1998, p. 413-421.

⁶⁹ *Ibid.*, p. XI.

⁷⁰ W. Sowa, « Bemerkungen zu den griechisch-phrygischen bilingualen Inschriften », E. Dupraz, W. Sowa, (dir.) *Genres épigraphiques et langues d'attestation fragmentaire dans l'espace méditerranéen*, Rouen, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2016, p. 177-192. Cf. p. 181, où Sowa met en relation la *Constitutio Antoniniana* de l'empereur Caracalla de 212 après J. C. avec la diffusion des imprécations. L'endommagement du tombeau est maintenant mis juridiquement sur le même plan que celui de tout autre bien immobilier, donc l'administration locale ne serait plus en mesure de garantir la protection d'une tombe privée (le droit à une indemnité peut être obtenu seulement à travers une action en justice).

⁷¹ J. Strubbe, *APAI EIIITYMBIOI*, p. XI.

⁷² La réalisation de tombeaux commissionnés par des femmes d'après les inscriptions que l'on possède se limite à : n° 10, 36, 61, 73, 98.

Du grec au phrygien

Dans le cas des inscriptions bilingues, la position relative du grec et du phrygien met en évidence le caractère subordonné de ce dernier : dans 54 cas sur 64 analysés, le phrygien vient après le grec⁷³. Voici l'exemple le plus représentatif de *code-switching* du grec au phrygien.

O. Haas, *Die phrygischen Sprachdenkmäler*, Sofia, Académie bulgare des Sciences, 1966, n° 96 ;

pour le texte et la traduction : C. Brixhe, G. Vottéro, « L'alternance codique », R. Hodot, (dir.) *La Koiné grecque antique V*, Nancy, ADRA, 2004, p. 14 ; pour l'illustration et la description de la stèle : W. M. Calder, *MAMA VI* n° 382 (p. 133) et pl. 67 ; M. Waelkens, « Ateliers lapidaires en Phrygie », dans D. M. Pippidi, (dir.), *Actes du VIIe congrès international d'épigraphie grecque et latine, Costanza, 9–15 septembre 1977*, Paris, Les Belles Lettres, 1979, p. 125-126, *Die kleinasiatischen Türsteine*, Mainz, Deutsches Archäologisches Institut, 1986, n° 493 (p. 199), pl. 71 et 104 ; pour la formule phrygienne : C. Brixhe, « Études néo-phrygiennes I », *Verbum I*, fasc. 1, 1978, p. 10 ; « Prolégomènes au corpus néo-phrygien », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 94, fasc. 1, 1999, p. 291, 298, note 30 ; A. Lubotsky, « New Phrygian $\epsilon\tau\iota$ and $\tau\iota$ », *Kadmos*, 28, 1989, p. 81 ; « New Phrygian Metrics and the $\delta\epsilon\omega\varsigma$ $\zeta\epsilon\mu\epsilon\lambda\omega\varsigma$ formula », J. Jasanoff, C. Melchert, O. Lisi, (dir.), *Mir curad : studies in honor of Calvert Watkins*, Innsbruck, Institut für Sprachwissenschaft, 1998, p. 417.

Ὅς ἂν τοῦτῳ τῷ μνημείῳ κακῶς προσποιήσῃ ἢ τοῖς
προγεγραμμένοις ὑπεναντίον τι πράξῃ, με δεως κε⁷⁴
ζεμελωσ⁷⁵ κε τι τετικμενος ειτου.

« Quiconque endommagera ce monument
ou contreviendra aux dispositions précédentes,
sera maudit/marqué d'infamie chez les dieux et les hommes ».

Cette inscription est chronologiquement assignable au début du royaume d'Antonin le Pieux (vers l'an 160⁷⁶, milieu du II^e siècle après J.-C.) et elle a été trouvée au sud de la ville d'Afyon, en Phrygie occidentale. Aujourd'hui, elle est conservée au musée d'Afyon⁷⁷. L'inscription a été gravée sur une stèle-porte⁷⁸, un type de tombeau caractéristique de la Phrygie attesté dans la

⁷³ Cf. C. Brixhe, « Interactions Between Greek and Phrygian Under the Roman Empire », p. 248.

⁷⁴ Pour la valeur de $\kappa\epsilon$ (i.e. $\langle *k^w e \rangle$, avec perte de l'appendice labiovélaire) en tant que conjonction copulative (X $\kappa\epsilon$ Y $\kappa\epsilon$; ou X Y $\kappa\epsilon$), cf. C. Brixhe, « Études néo-phrygiennes II », *Verbum I*, fasc. 2, 1978, p. 1-3 et A. Lubotsky, « The Syntax of the New-Phrygian inscription No. 88 », *Kadmos*, 28, 1989, p. 149-151.

⁷⁵ Pour une discussion du sens de $\mu\epsilon$ $\delta\epsilon\omega\varsigma$ $\mu\epsilon$ $\zeta\epsilon\mu\epsilon\lambda\omega\varsigma$ (« parmi les dieux et les hommes » ou « parmi les dieux célestes et chthoniens »), cf. A. Lubotsky, « New Phrygian Metrics and the $\delta\epsilon\omega\varsigma$ $\zeta\epsilon\mu\epsilon\lambda\omega\varsigma$ formula », p. 419-421. Pour l'étymologie de $\delta\epsilon\omega\varsigma$ < $*d^h\delta\iota s\acute{o}$ - (remarquable isoglosse gréco-phrygienne) et de $\zeta\epsilon\mu\epsilon\lambda\omega\varsigma$ < $*(d^h)g^h\acute{o}m-$, cf. C. De Lamberterie « Grec, phrygien, arménien », p. 26 et 35-37.

⁷⁶ D'après M. Waelkens « Ateliers lapidaires en Phrygie », p. 126, c'est pour des raisons d'ornementation architecturale qu'il faut dater l'inscription au milieu du II^e siècle après J. C. ; par contre Calder l'avait située au III^e siècle après J. C.

⁷⁷ Cf. M. Waelkens, *Die kleinasiatischen Türsteine*, p. 199.

⁷⁸ Cf. *ibid.*, p. 1-31 ; mais aussi U. Kelp, « Grave monuments and local identities in Roman Phrygia », P. Thonemann (dir.), *Roman Phrygia Culture and Society. Greek Culture in the Roman World*, Cambridge/New York, Cambridge University Press, 2013, p. 70-94.

région déjà à l'époque perse. Comme Waelkens⁷⁹ l'affirme, « ce genre de monuments n'est attesté en Asie Mineure que dans les régions habitées par une population phrygienne ou par une population mixte se composant entre autres d'éléments phrygiens ». Il s'agit d'une stèle qui reproduit l'entrée d'un bâtiment avec deux battants à deux panneaux, parfois décorés avec des objets d'usage commun. Un tiers⁸⁰ des inscriptions bilingues est gravé sur ce type de monument. Le texte est réparti sur trois lignes, deux sur le haut de l'architrave et la dernière sur le linteau de la porte. L'alphabet utilisé est l'alphabet grec à lettres rondes de l'époque en *scriptio continua* autant dans la partie grecque que phrygienne. La partie informative avec les noms des constructeur(s) et des destinataire(s) devait être gravée sur une dalle qui surmontait la porte, mais elle a été malheureusement perdue.

Comme nous le fait remarquer Waelkens⁸¹, cette inscription est à présent un cas exceptionnel. En effet, on a ici affaire avec un cas de *inter-sentential code-switching*⁸² tout-à-fait unique dans le corpus néo-phrygien où la protase de la formule est en grec et son apodose est en phrygien. Le grec et le phrygien possèdent des affinités structurelles profondes à cause de leur parenté génétique⁸³. Il est donc possible d'affirmer que, dans ce cas, la règle de l'*équivalence constraint* isolée par Poplack⁸⁴, selon laquelle :

Code-switches tend to occur at points in discourse where juxtaposition of L₁ and L₂ elements does not violate a syntactic rule of either language, i.e. at points around which the surface structures of the two languages map onto each other,

Le changement de code tend à se produire dans les points du discours où la juxtaposition de L₁ et de L₂ ne viole aucune règle syntaxique des deux langues, c'est-à-dire où les structures superficielles des deux langues coïncident parfaitement,

a été pleinement honorée. Le *code-switching* ne peut en effet se réaliser que dans les endroits de la phrase où la transition de L₁ à de L₂ ne viole pas les règles syntaxiques des deux langues. Dans cet exemple, le grec et le phrygien partagent la structure de la proposition conditionnelle, ce qui rend possible l'*inter-sentential code-switching*.

Pour ce qui concerne la partie en grec⁸⁵, ὅς ἄν [...] κακῶς προσποιήσῃ ἢ [...] τι πράξῃ est une proposition relative indéfinie avec valeur hypothétique construite avec le pronom relatif masculin singulier au nominatif ὅς + particule ἄν (= ἐάν). Quant à la forme verbale, dans le système hypothétique, la langue grecque attique standard oppose une modalité, ἐί + futur, à une sur-modalité, ἐάν + *subjunctif aoriste* pour marquer l'*éventualité*. Dans la variété de grec parlée en Anatolie au III^e siècle après J. C., cette opposition ne repose plus que sur la conjonction

⁷⁹ M. Waelkens « Ateliers lapidaires en Phrygie », p. 105. Il est très important de ne jamais séparer les monuments du milieu d'origine : la présence d'une composante ethnique phrygienne peut expliquer la présence inattendue d'une stèle-porte dans un endroit géographiquement loin de Phrygie.

⁸⁰ Cf. U. Kelp, « Grave monuments and local identities in Roman Phrygia », p. 86.

⁸¹ M. Waelkens, *Die kleinasiatischen Türsteine*, p. 199.

⁸² Cf. *supra*, § 2.3.

⁸³ Cf. *supra*, § 4.2.

⁸⁴ Cf. Poplack « Sometimes I'll start a sentence in Spanish Y TERMINO EN ESPAÑOL », p. 586. La théorie de l'*équivalence constraint* a démontré n'être applicable qu'à des langues qui présentent des affinités structurelles/génétiques remarquables.

⁸⁵ Du point de vue du contenu, on pourrait rapprocher l'interdiction en grec à celles regroupées par Strubbe dans la catégorie des « east Phrygian interdiction formula », les formules d'interdiction de la Phrygie orientale. Cf. J. Strubbe, *ΑΠΑΙ ΕΙΠΙΤΥΜΒΙΟΙ*, p. 289-292.

introducitrice car dans la plupart des cas l'indicatif futur et le subjonctif aoriste se sont phonétiquement confondus⁸⁶. Dans ce cas, πράξιη, subjonctif aoriste actif, 3^e personne du singulier, de πράσσω, est parfaitement conforme à l'usage classique. Par contre, προσποιήσει, du verbe προσποιέω, est ambigu car tout en ayant une désinence qui le rattache au futur, il pouvait correspondre dans l'esprit du lapicide à un subjonctif aoriste, vu que EI et H sont interchangeable. D'après Gusmani⁸⁷, une locution grecque du type κακὸν/κακῶς προσποιεῖν serait un *calque phraséologique*⁸⁸, c'est-à-dire un exemple évident d'interférence linguistique, du correspondant phrygien κακουν αδδακετ (*vel sim.*) « faire du mal ».

L'apodose phrygienne est par contre construite avec la particule τι⁸⁹ qui introduit l'impératif : [...] τι τετικμενος ειτου. D'après Brixhe⁹⁰, ειτου < i.e. **h₁eitōd* serait l'impératif présent 3^e sg. du verbe « aller » (racine i.e. **h₁ey*) avec le même degré réduit que le grec ἴτω, où le ει « correspondrait non pas à une graphie historique, mais à la fixation graphémique (favorisée par le caractère formulaire de l'énoncé) à partir de l'équation grecque contemporaine EI = I ». La forme phrygienne τετικμενος est un participe parfait médio-passif à dédoublement, de formation analogue en grec⁹¹. La signification la plus vraisemblable de ce mot est « maudit, marqué d'infamie », et son étymologie *teik-* < i.e. **deik-* (avec mutation consonantique) serait comparable avec celle des mots grecs δική, δικάζω, en particulier καταδικάζω, « condamner ».

Les autres inscriptions qui passent du grec au phrygien (par exemple, n° 60, 72, ou 76) présentent toutes une division nette de la partie en grec, qui a un caractère majoritairement informatif, et de celle en phrygien, qui constitue une imprécation complète avec protase et apodose. Il semble très difficile dans le cas analysé de penser à une faute de la part du lapicide, qui serait passé d'un code à un autre accidentellement au moment de graver l'inscription sur la pierre ou, comme Haas⁹² le suggère, à une pierre pré-gravée dans un atelier phrygien avec l'ajout de la partie en grec *a posteriori*. Même dans ces cas, le type de *code-switching* effectué dans le plein respect de la syntaxe des deux langues ne serait qu'une preuve supplémentaire du fait qu'il était en mesure de comprendre les deux codes en même temps, et donc d'une effective compétence bilingue, même si on ignore à quel niveau.

⁸⁶ Cf. C. Brixhe, *Essai sur le grec anatolien au début de notre ère*, Nancy, Presses Universitaires, 1984, p. 21 et p. 89-94.

⁸⁷ R. Gusmani, « Continuità, fratture e processi di osmosi nel panorama linguistico dell'Asia Minore del I millennio a.C. », G. Urso (dir.), *Tra Oriente e Occidente. Indigeni, Greci e Romani in Asia minore. Atti del convegno internazionale, Cividale del Friuli, 28-30 settembre 2006*, Pisa, Edizioni ETS, p. 11-21, en particulier, p. 15.

⁸⁸ Un *calque phraséologique* est la traduction à la lettre d'une unité phraséologique plus au moins complexe de L₁ en L₂ avec le matériel linguistique de L₂.

⁸⁹ Comme C. Brixhe, « Études néo-phrygiennes I », p. 11, l'affirme, « τι est placé devant le participe (ou l'adjectif qui accompagne l'impératif (ειτου ou l'un de ses composés) ». Pour la valeur de τι, cf. *ibid.* p. 8-15 ; A. Heubeck, « Phrygiaka I-III », *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung*, 100, 1987, p. 70-85, en particulier p. 71 ; A. Lubotsky, « New Phrygian ειτ and τι », *Kadmos*, 28, 1989, p. 79-88. Toutefois, dans A. Lubotsky, « The Phrygian Zeus and the problem of the "Lautverschiebung" », *Historische Sprachforschung*, 117, 2004, p. 229-237, le savant renie son ancienne interprétation à la lumière d'une supposée *Lautverschiebung* en phrygien : phr. τι = gr. δια- < i.e. **d(ū)is-*, pas particule mais préverbe. Pour un état de la question concernant la mutation consonantique (pour et contre), cf. C. De Lamberterie, « Grec, phrygien, arménien », p. 27-28 avec bibliographie. Le savant se montre généralement contraire à cette idée, qui commence pourtant à être acceptée, au moins partiellement, avec des bons résultats : cf. A. Kloekhorst, « The Old Phrygian word for 'feet': new readings in the 'podas'-inscription (G-02) », *Kadmos*, 54, 2015, p. 107-118, O. Ligorio, « Old Phrygian totin », *Lucida intervalla*, 45, 2016, p. 33-39, B. Obrador-Cursach, « Phrygian mekas and the recently discovered New Phrygian inscription from Nacoleia », *Indogermanische Forschungen*, 121, 2016, p. 177-186.

⁹⁰ Cf. C. Brixhe, « Corpus des inscriptions paléo-phrygiennes, Supplément II », p. 64-65, et aussi C. De Lamberterie, « Grec, phrygien, arménien », p. 40-41.

⁹¹ Le participe médio-passif en **meno-* < **mh₁no-* est une autre isoglosse exclusive qui unit le phrygien au grec, *ibid.* p. 43-47.

⁹² O. Haas, *Die phrygischen Sprachdenkmäler*, p. 62.

Du phrygien au grec

Dans les inscriptions bilingues restantes du corpus néo-phrygien, on a affaire à un changement de code où le grec suit le phrygien⁹³. Notamment, dans le cas des inscriptions n° 5, 88, 92, 103, 112, 115, le texte grec « encadre » la partie en phrygien.

O. Haas, *Die phrygischen Sprachdenkmäler*, Sofia, Académie bulgare des Sciences, 1966, n° 5 ;

pour la copie ancienne : W. J. Hamilton, *Researches in Asia Minor, Pontus and Armenia II*, Londres, 1842, n° 376 (p. 476) ; pour la partie grecque du texte (et pour la formule grecque en particulier) : J. Strubbe, *ΑΠΑΙ ΕΠΙΤΥΜΒΙΟΙ. Imprecations against Desecrators of the Grave in the Greek Epitaphs of Asia Minor. A Catalogue*, Bonn, Dr. Rudolf Habelt GMBH, 1997, n° 257 (p. 178-179) ; pour la partie phrygienne du texte : G. Neumann, « Das phrygische Pronomen *semo-* », *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung*, 84, 1970, p. 215 ; C. Brixhe, « Études néo-phrygiennes I », *Verbum* I, fasc. 1, 1978, note 4, p. 4, p. 8, « Études néo-phrygiennes II », *Verbum* I, fasc. 2, 1978, p. 15-16, 20, « Études néo-phrygiennes III » *Verbum* 2, 1979, p. 178 et 185 ; « Prolégomènes au corpus néo-phrygien », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 94, fasc. 1, 1999, p. 294 ; I. M. Diakonoff, V. Neroznak, *Phrygian*, New York, 1985, p. 82-83 ; A. Heubeck, « Phrygiaka I-III », *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung*, 100, 1987, p. 76-78 ; A. Lubotsky, « The Syntax of the New-Phrygian inscription No. 88 », *Kadmos*, 28, 1989, p. 146-155 ; W. Sowa, « Bemerkungen zu den griechisch-phrygischen bilingualen Inschriften », E. Dupraz, W. Sowa (dir.), *Genres épigraphiques et langues d'attestation fragmentaire dans l'espace méditerranéen*, Rouen, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2016, p. 177-192.

1. ΛΑΙ Ι ∈ ΝΟCΑΜΜΓΛΥΚΥΤΑΤΩΖΩΤΙΝΩΜ
2. ΜΝΗΜΗCΧΑΡΙΝΙΚ ∈ C ∈ ΜΟΥΝΚΟΥΜΙΝΟC
3. ΑΛΑΚ ∈ ΝΜ ∈ ΔΙΩ . . ΟΜΟΛΩ ∈ ΤΙΤ ∈ ΤΙΚΜ ∈ ΝΟC
4. ΟCΑΝΔ ∈ ΚΑΚΩCΗΥΗC ∈ Τ ∈ ΚΝΑΑΩ
5. ΡΑ ∈ ΤΥ . . ΗΤΟΝ

Λᾶ Ἰ[μ]ενοῦ⁹⁴ ἀ[νρὶ] γλυκυτάτῳ Ζωτι[κ]ῶμι
 μνήμης χάριν
ισ κε σεμουμ⁹⁵ κ(ν)ουμινοῦ⁹⁶ (probablement «κακουν»⁹⁷)αδακεν.

⁹³ Cf. C. Brixhe, « Études néo-phrygiennes I », p. 4.

⁹⁴ Pour cet anthroponyme, attesté en tant que Ἰμαν au nominatif et Ἰμενοῦ au génitif, Ἰμενι au datif (alternance Ἰμαν/Ἰμεν < i.e. **enmēn*/**enmén-*, cf. gr. ποιμήν/ποιμέν « berger »), et une proposition d'étymologie (cf. gr. ἐμμενές, « continuellement »), cf. B. Vine, « Old Phrygian *iman* », R. Kim, N. Oettinger, E. Rieken M. Weiss (dir.), *Ex Anatolia Lux. Anatolian and Indo-European Studies in honor of H. Craig Melchert on the occasion of his sixty-fifth birthday*, Ann Arbor/New York, Beech Stave Press, 2010, p. 343-355.

⁹⁵ Pour la valeur déictique de σεμουμ = σεμουν < **se-sm-ōi*, cf. C. Brixhe, « Études néo-phrygiennes II », p. 15-20, et en particulier le § 5.3.3.4 pour l'inscription n° 5 en question.

⁹⁶ Ce mot signifierait « tombeau » et serait étymologiquement lié, d'après Lubotsky, au grec κνώω, « graver », cf. A. Lubotsky, «New Phrygian Metrics and the δεως ζεμελωσ formula», p. 414.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 20 : « Devrait-on, pour autant restituer ici, comme le font tous les éditeurs, un κακουν qui aurait été oublié par le lapicide ? C'est possible, mais non nécessaire. Dans un tel contexte, l'objet direct est-il indispensable à la signification du message ? Qu'on songe, par exemple, à sa fréquente omission dans les épitaphes grecques, avec ἀνέστησε, κατεσκεύασε, ἐποίησε ou autres verbes de sens voisin, accompagnés normalement d'un accusatif (nom du monument) et d'un datif (nom du ou des bénéficiaires) ».

με διω[ς ζ]ομολω⁹⁸ επιτετικμενος
Ἦος ἄν δὲ κακῶς <π>υήσε (= ποιήσει), τέκνα ἄω|ρα ἐντύ[χυτο] (= ἐντύχοιτο)... ητον.

La, fille de Iman, pour son très doux mari Zotikos, en mémoire.

Quiconque endommagera ce tombeau
sera maudit/marqué d'infamie parmi les dieux et les hommes.
Quiconque profanera, aura des enfants morts prématurément.

Cette inscription a été vue par le seul Hamilton, qui l'inclut (n° 376) dans son recueil *Researches in Asia Minor, Pontus and Armenia II*, publié à Londres en 1842. Elle daterait vraisemblablement des II^e-III^e siècles après J. C. comme la plupart des inscriptions néo-phrygiennes. D'après Strubbe, l'inscription aurait été trouvée près de Sülümenli, qui faisait partie du domaine impérial de la vallée du moyen Akar Çay (ancien Kaistros), mais on ignore le type de monument sur lequel elle était gravée.

Dans la partie informative en grec, tout est régulier. On lit que le constructeur est, assez exceptionnellement⁹⁹, une femme restée veuve qui s'appelle La ; le destinataire du tombeau est donc son mari, Zotikos. Après les deux premières lignes en grec, le code change et on passe ainsi à la formule de malédiction en phrygien, une proposition conditionnelle. La protase est constituée d'une proposition relative indéfinie avec valeur hypothétique, *ισ κε σεμουμ κ(ν)ουμινος αδακεν*. Du point de vue linguistique, *αδακεν* serait pour Brixhe¹⁰⁰ une « variante diverse » de *αδ(δ)ακετ*, avec une consonne nasale finale au lieu de l'occlusive dentale par assimilation régressive et adaptation à l'environnement nasal. D'après la reconstruction de De Lamberterie¹⁰¹, il s'agit d'une forme verbale de la racine i.e. **d^heh₁- / *d^hh₁- > *d^hē- / *d^hə₁-* « ins-tituer, faire », qui aboutit à **d^hē- / *d^hě-* en gréco-phrygien, d'où *θη-* / *θε-* en grec et *da-* / *de-* en phrygien. Les formes du type *αδ(δ)ακετ* seraient interprétables comme des subjonctifs à voyelle brève à morphème **-e/o-*, ce qui conviendrait bien à ce que l'on attend à la protase des formules de malédiction.

Le changement de code en question est encore un cas de *inter-sentential code-switching*, mais par rapport à l'inscription précédente, la protase et l'apodose sont exprimées dans la même langue. Ce qui est très intéressant ici, et qui arrive aussi dans l'inscription n°103, c'est qu'un nouveau *inter-sentential code-switching* suit, et on passe à nouveau du phrygien au grec. C'est une deuxième formule de malédiction qui est gravée, cette fois entièrement en grec. Elle ne traduit pas la précédente, mais elle la *reformule* en passant d'une marque d'infamie générique parmi les dieux et les hommes à une malédiction plus spécifique, pour que le déprédateur du tombeau voit sa descendance périr. D'après la classification des imprécations en langue grecque d'Asie Mineure de Strubbe¹⁰², il s'agit d'un exemple de « north Phrygian curse formula », un type de formule de malédiction utilisée en Phrygie septentrionale qui vise à l'extinction de l'entière maison du profanateur à travers la mort prématurée de ses enfants.

⁹⁸ Il s'agit du seul cas dans le corpus néo-phrygien où l'on trouve ζομολως au lieu de ζεμελωσ. Il y a de fortes chances pour qu'il s'agisse d'une erreur de lecture de la part de Hamilton, causée par la suite de lettres rondes : au lieu de ζ[ο]μολω επιτετικμενος (O-O-Ε) il faudrait donc lire ζ[ε]μελωσ τι τετικμενος (Ε-Ε-C). Cf. C. Brixhe, « Prolégomènes au corpus néo-phrygien », p. 294.

⁹⁹ Cf. *supra*, § 5.

¹⁰⁰ C. Brixhe, « Études néo-phrygiennes III », *Verbum* II, 1979, p. 177-192.

¹⁰¹ C. De Lamberterie, « Grec, phrygien, arménien », p. 37-40.

¹⁰² Cf. J. Strubbe *ΑΠΑΙ ΕΠΙΤΥΜΒΙΟΙ*, p. 285-288. La « north Phrygian formula » diffère de la « east Phrygian formula » dans la mesure où cette dernière vise à la mort violente du profanateur qui laissera donc ses enfants orphelins et sa maison abandonnée (ὄρφανὰ τέκνα λίποιτο χῆρον βίον οἶκον ἔρημον).

Comme dans l'inscription précédente, la protase est une proposition relative indéfinie avec valeur hypothétique construite avec le pronom relatif masculin singulier au nominatif ὅς + particule ἄν (= ἔάν) qui régit un indicatif futur au lieu du subjonctif aoriste¹⁰³. Quant à la graphie <πυήσε = ποιήσει, la diphtongue */oi/ devait faire l'objet d'une monophthongaison en /i/ en attique dès le milieu du IV^e siècle avant J. C. Donc, si au II^e et III^e siècles après J. C. OI et H valent /i/, ποιήσει devait être prononcé quelque chose comme [piisi] : d'après Brixhe¹⁰⁴, « la graphie la plus proche de l'articulation est vraisemblablement celle qui comporte YH ». L'apodose par contre est construite avec ἐντύ[χρητο], qui équivaut à ἐντύχοιτο, un optatif aoriste, 3^e personne du singulier, à valeur potentielle, avec graphie Y pour OI.

Selon Sowa¹⁰⁵, étant donné que les deux formules n'auraient rien à voir l'une avec l'autre, on pourrait penser à une réutilisation postérieure de la même stèle. Or, seulement un examen autoptique pourrait confirmer cette hypothèse, dans la mesure où le tracé de la deuxième formule en grec s'avèrerait d'une main différente et successive par rapport à celui de la première en phrygien ; mais on ne possède plus la stèle. On préfère donc penser à un exemple de *réitération*¹⁰⁶, exactement comme dans les contextes plurilingues à l'oral, où l'on voit fréquemment le locuteur répéter à peu près le même concept en langues différentes pour permettre à tous les destinataires de comprendre le message. Si les deux formules ont été gravées en même temps, il s'agit d'une volonté de rendre le contenu accessible à un public bilingue gréco-phrygien, et peu importe si l'une ne traduit pas exactement l'autre. Si par contre elles sont successives, c'est effectivement dû à la nécessité de fournir le correspondant en grec d'un originel en phrygien, un code qui auparavant était encore compris, mais qui ne l'est plus à l'époque de la deuxième gravure.

CONCLUSION

D'après l'analyse conduite jusqu'à présent sur le *code-switching* dans les inscriptions de Phrygie à l'époque romaine, on est à mesure de fournir quelques tentatives d'interprétation du changement de code dans ses fonctions extralinguistiques en relation avec le contexte historique et social de la région examinée.

La mise en échec linguistique du latin

La situation linguistique de la Phrygie du I^{er} au III^e siècles après J. C., après la conquête macédonienne et le passage à la domination de Rome, était donc une *situation trilingue* :

- latin : sûrement très rare, parlé dans la haute administration provinciale et dans celle des grands domaines, impériaux ou privés ;
- grec : parlé dans l'administration provinciale et locale par les membres de l'*upper-middle class* grecque ou phrygienne hellénisée autant que dans l'armée ;

¹⁰³ Cf. *supra* § 5.1.

¹⁰⁴ C. Brixhe, *Essai sur le grec anatolien au début de notre ère*, p. 51.

¹⁰⁵ Cf. W. Sowa, « Bemerkungen zu den griechisch-phrygischen bilingualen Inschriften ».

¹⁰⁶ P. Auer, « The pragmatics of code-switching: a sequential approach », p. 120, nous donne la définition de réitération : « reiterations, i.e. quasi-translations into the other language, for example on the purpose of putting emphasis on demands or requests, or for purposes of clarification, or for attracting attention », « il s'agit de quasi-traductions dans une autre langue, dans le but de mettre l'accent sur certaines demandes ou requêtes, ou de clarifier certains points, ou d'attirer l'attention ».

- phrygien : langue des classes les plus humbles de la population (paysans, artisans, etc.) et vraisemblablement langue véhiculaire des hellénophones en rapport avec elles.

La situation trilingue en question suppose toute une série de pratiques le long d'un *continuum* qui va du *trilinguisme* effectif latin-grec-phrygien, sûrement très rare, au *bilinguisme* grec-phrygien, forcément assez répandu (mais on n'exclut pas un bilinguisme grec-latin¹⁰⁷ aux rangs les plus hauts de l'administration provinciale), au *monolinguisme*¹⁰⁸ phrygien ou grec. Le grand absent dans les inscriptions néo-phrygiennes est effectivement le latin, si on exclut l'onomas-tique¹⁰⁹.

Malgré la domination de Rome, le latin n'a pas connu le sort généralement destiné au groupe économique-politique dominant¹¹⁰. Il devrait être la langue de l'administration, de la justice et de l'armée. Mais après la mort d'Attale III, au moment où les Romains commencent le processus d'annexion de l'Asie Mineure, ils rencontrent, contrairement à la situation en Occident, un pays à forte densité urbaine et à haut niveau culturel. Les Attalides et les Séleucides avaient fondé un grand nombre de villes, avec leurs assemblées et leurs magistrats grecs dans les villes grecques de la côte, et grecs avec des indigènes hellénisés dans les villes de l'intérieur.

Les élites civiles et militaires qui représentent la République, et l'Empire de Rome ensuite, s'appuient sur l'administration locale pour s'assurer une meilleure gestion des provinces d'Orient. Rome influence parfois le fonctionnement des assemblées et le recrutement des magistrats, mais la gestion locale, la justice ordinaire et l'exécution des décisions impériales restent *de facto* aux Grecs, et en langue grecque. Même quand les Romains fondent des colonies, comme c'est le cas en Anatolie centrale, elles sont sur le modèle des *poleis* grecques. Les décisions arrivent de Rome en latin, mais elles sont traduites en grec et les actes officiels des cités sont rédigés surtout en grec, et de plus en plus rarement en latin. Comme Brixhe¹¹¹ le souligne, « [...] pour l'Anatolien, Hellène ou indigène, le grec est le médiateur du pouvoir. [...] Ce ne sont pas les Asiatiques qui apprennent le latin, mais les Romains qui apprennent le grec et achevèrent ainsi l'hellénisation de l'Asie Mineure ».

La valeur du phrygien

Le caractère formulaire des inscriptions néo-phrygiennes, avec parfois de remarquables « fautes de grammaire », a fait remettre en cause l'existence du phrygien en tant que langue effectivement parlée en Asie Mineure à l'époque impériale. Matzinger¹¹², par exemple, compare la structure formulaire de ces inscriptions funéraires avec l'utilisation du latin *r(equiescat) i(n) p(ace)* dans le monde occidental. Sowa¹¹³, de son côté, pense aux formules comme à une sorte de manifeste du particularisme linguistique local introduit dans les inscriptions grecques de façon artificielle. Certes, il y a de cela aussi, mais on ne devrait pas arriver exclusivement à ces conclusions. Le problème résiderait aussi dans l'effective compétence bilingue du graveur/rédacteur, qui pouvait être plus expérimenté dans l'écriture du grec que du phrygien. Il est vrai aussi

¹⁰⁷ Cf. F. Biville, « Compétence bilingue latino-grecque et manipulations interlinguistiques », dans C. Brixhe (dir.), *La koiné grecque antique III. Les contacts*, Nancy, ADRA, 1998, p. 145-160.

¹⁰⁸ On exclut le monolinguisme latin en Phrygie car les élites romaines qui se trouvaient là-bas étaient forcément hellénisées.

¹⁰⁹ Cf. p. ex. le *nomen* latin Αὐρήλιος en 19, 20, 21, 55, 88, 103 (?), 109.

¹¹⁰ Cf. C. Brixhe, *Essai sur le grec anatolien au début de notre ère*, p. 7-11.

¹¹¹ *Ibid.*, p. 10.

¹¹² W. Sowa, « Bemerkungen zu den griechisch-phrygischen bilingualen Inschriften ».

¹¹³ J. Matzinger, « Interpretation sprachlicher Daten aus Rest- und Trümmersprachen: das Fallbeispiel der Streitfrage um eine phrygische Lautverschiebung », *Historische Sprachforschung* 119, 2006, p. 190-210.

que de véritables catalogues de formules existaient chez les lapicides¹¹⁴ et que les circonstances dans lesquelles la pierre a été préparée ne doivent pas être sous-estimées¹¹⁵, mais d'après Brixhe¹¹⁶ dans tous les cas vérifiables, quand le texte est bilingue, la partie en grec et celle en phrygien ont été gravées par la même main.

C'est l'utilisation même du phrygien qui est indicative : pourquoi utiliser une langue qui ne pouvait pas être comprise, surtout dans un cas très spécifique comme l'imprécation, qui agit à travers la force de la parole écrite ? Les imprécations étaient dirigées notamment envers ceux qui appartenaient aux classes plus humbles de la population, c'est-à-dire les seuls qui se trouvaient dans la nécessité réelle de violer un tombeau : on pourrait se demander aussi jusqu'à quel point les imprécations écrites pouvaient être efficaces pour ceux qui ne savaient pas lire. Le sujet a fait l'objet d'un long débat ; des savants tels que Mitchell¹¹⁷ sont arrivés même à la conclusion que les populations rurales en Asie Mineure n'étaient pas complètement illettrées. Laisant de côté le problème, on pourrait affirmer avec Strubbe¹¹⁸ que la continuation de la pratique pendant des siècles est une preuve du fait que, en général, les malédictions étaient considérées comme efficaces. En effet, le *code-switching* du grec de la partie informative vers le phrygien des formules de malédiction serait interprétable dans un double sens. Il s'agit du passage du moment présent, représenté par les informations en grec relatives aux constructeurs et aux destinataires, au moment suspendu, intemporel, de l'imprécation phrygienne, dans le cadre du bref espace disponible de l'épithaphe. Le choix du phrygien lie en même temps le sens d'appartenance ethnique à la valeur « magique »¹¹⁹ de la formule : la fidélité aux cultes ancestraux s'avère la seule voie possible pour protéger efficacement les tombeaux des défunts.

Quand une nouvelle culture dominante fait son entrée sur la scène, les conséquences pour les cultures soumises ne sont jamais négligeables. Adams et Swain¹²⁰ décrivent très bien la situation :

When a dominant new culture (and a new language) appear on the scene, leading to language learning, bilingualism, and (perhaps) the death of the language of the subordinate people, the contact should not be seen purely as affecting speech habits.

Quand une nouvelle culture dominante (et une nouvelle langue) fait son entrée sur la scène, entraînant ainsi la nécessité de l'apprentissage de la nouvelle langue, une situation de bilinguisme et (peut-être) même la mort de la langue du peuple soumis, le contact ne doit jamais être considéré comme affectant uniquement les habitudes du langage.

Il ne faut donc pas oublier que les textes qui présentent un changement de code, du moment où ils font leur apparition, sont la preuve tangible de la rencontre de deux cultures. Toutefois,

¹¹⁴ Cf. J. Strubbe, *APAI EIIITYMBOI*, p. XVI, note 17.

¹¹⁵ Cf. M. Waelkens, « Ateliers lapidaires en Phrygie », p. 155 : « les lapicides n'étaient parfois que les sculpteurs mêmes » ; J. N. Adams, S. Swain « Introduction », p. 7, pour le cas des inscriptions pré-taillées (cf. p. ex l'inscription CIL X. 7296 = IG XIV. 297, provenant de Sicile).

¹¹⁶ Cf. C. Brixhe, « Interactions Between Greek and Phrygian Under the Roman Empire », p. 252.

¹¹⁷ Cf. S. Mitchell, *Anatolia. Land, Men and Gods in Asia Minor: Vol. I., The Celts in Anatolia and the Impact of Roman Rule*, p. 174.,; *Vol. II, The Rise of the Church*, p. 105.

¹¹⁸ J. Strubbe, *APAI EIIITYMBOI*, p. XIII, note 5.

¹¹⁹ On pense à un parallèle avec les textes de type rituel et magique rédigés en hittite avec l'insertion de formules en langues différentes (hatti, louvite, palaïtue, hourrite). Cf. M. Marazzi, « Bilinguismo, plurilinguismo e testi bilingui nell'Anatolia hittita. Autopsia dello stato delle ricerche », E. Campanile, G. Cardona, R. Lazzeroni, *Bilinguismo e biculturalismo nel mondo antico : Colloquio interdisciplinare*, Giardini Editori e Stampatori, Pisa 1988, p. 101-118.

¹²⁰ J. N. Adams, S. Swain, « Introduction », p. 5.

l'affirmation du grec en Asie Mineure devait être un phénomène à « dimension urbaine » susceptible de n'atteindre que de loin les masses rurales. Dans notre cas, si on considère que les derniers textes néo-phrygiens sont attestés au milieu du III^e siècle après J. C., alors la situation bilingue doit avoir existé pendant plusieurs siècles après l'affirmation du grec en tant que variété haute du répertoire et langue dominante. Cela est probablement dû au fait qu'il n'y avait pas de grandes villes¹²¹ en Phrygie, d'après le témoignage de Strabon (12, 8, 12-21), et que les voies de communication étaient peu nombreuses. Le bilinguisme était donc nourri par la présence continue d'une population monolingue phrygienne dans les campagnes¹²², sans oublier le rôle conservateur des femmes reléguées dans les maisons¹²³.

Les sources attestent qu'on parlait phrygien dans les zones rurales encore au V^e siècle de notre ère. L'évêque arien de Galatie, Selinas¹²⁴, de père goth et de mère phrygienne, aurait en effet prêché en gothique et en phrygien pour permettre même aux plus humbles paysans de comprendre ses sermons. Finalement, l'extinction définitive du phrygien ne serait pas imputable à la suprématie du grec. D'après Brixhe¹²⁵, elle serait à fixer au moment des incursions arabes du VII^e siècle :

Au VII^e siècle, Galatie et Phrygie deviennent le carrefour de tous les itinéraires arabes. Les pillages des campagnes, les massacres, les déplacements désordonnés de population et l'exode vers les villes (avec les brassages qu'ils impliquent), l'élimination d'un grand nombre de villes petites et moyennes privent dès lors les langues locales de leur soutien naturel [...].

BIBLIOGRAPHIE

a) Textes

BRIXHE C., LEJEUNE M., *Corpus des Inscriptions Paléo-Phrygiennes. I. Textes; II. Planches*, Paris, Éditions Recherches sur la civilisation A.D.P.F., 1984.

BRIXHE C., « Corpus des inscriptions paléo-phrygiennes. Supplément I », *Kadmos*, 41, 2002, p. 1-102.

BRIXHE C., « Corpus des inscriptions paléo-phrygiennes, Supplément II », *Kadmos*, 43, 2004, p. 7-26.

HAAS O., *Die phrygischen Sprachdenkmäler*, Sofia, Académie bulgare des Sciences, 1966.

STRUBBE J., ΑΡΑΙ ΕΠΙΤΥΜΒΙΟΙ. *Imprecations against Desecrators of the Grave in the Greek Epitaphs of Asia Minor. A catalogue*, Bonn, Dr. Rudolf Habelt GMBH, 1997.

WÄELKENS M., *Die kleinasiatischen Türsteine. Typologische und epigraphische Untersuchungen der kleinasiatischen Grabreliefs mit Scheintür*, Mainz, Deutsches Archäologisches Institut, 1986.

¹²¹ Selon Strabon, les villes les plus grandes étaient Laodikeia sur le Lykos et Apameia. Les colonies romaines n'étaient pas nombreuses et situées en périphérie : Germa au nord en Galatie, Antioche de Pisidie au sud-ouest et Laodikeia Katakékauméné au sud-est. Tout autour, il n'y avait que de petits villages, très mal reliés entre eux à cause d'un système de routes absolument insuffisant. Cf. S. Mitchell, « Population and the Land in Roman Galatia », dans *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt* II, 7, Berlin, 1980, p. 1053-1081, en particulier, p. 1055.

¹²² R. Gusmani, « Continuità, fratture e processi di osmosi nel panorama linguistico dell'Asia Minore del I millennio a.C. », p. 13, est d'avis différent : étant donné que Grecs et Phrygiens se partageaient l'Anatolie depuis longtemps, il est, d'après lui, peu vraisemblable que des groupes monolingues aient survécu. La nature hostile du territoire occupé par les Phrygiens autoriserait quand-même à penser autrement.

¹²³ Cf. D. R. Langslow, « Approaching Bilingualism in Corpus Languages », J. N. Adams, M. Janse, S. Swain, *Bilingualism in Ancient Society : Language Contact and the Written Word*, Oxford/New York, Oxford University Press, 2002, p. 23-49, pour le rôle des femmes dans la conservation ou la mort d'une langue.

¹²⁴ Cf. PG 67, 648. Toutefois, la compétence plurilingue est un *topos* plutôt fréquent dans les hagiographies : il faudrait donc tenir en considération ce genre d'informations *cum grano salis*.

¹²⁵ C. Brixhe, *Essai sur le grec anatolien au début de notre ère*, p. 11.

b) Études critiques

- ADAMS J. N., JANSE M., SWAIN S. (dir.), *Bilingualism in Ancient Society : Language Contact and the Written Word*, Oxford/New York, Oxford University Press, 2002.
- AVRAM A., « Zur Bezeichnung des Grabes und der Grabanlagen im Phrygischen », dans B. Takmer, E. Akdoğu Arca, N. Gökalp Özdil (dir.), *Vir doctus anaticus. Studies in Memory of Sencer Şahin*, Istanbul, Kabalcı Yayınevi, 2015, p. 168-179.
- BRIXHE C., « Prolégomènes au corpus néo-phrygien », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 94, fasc. 1, 1999, p. 285-316.
- CAMPANILE E., CARDONA G., LAZZERONI R. (dir.), *Bilinguismo e biculturalismo nel mondo antico: Colloquio interdisciplinare*, Pise, Giardini Editori e Stampatori, 1988.
- CARLI A., « Il fenomeno della commutazione di codice », A. Carli (dir.), *Miscellanea*, Trieste, EUT, 1996, p. 127-146.
- FÖGEN T., “*Utraque Lingua*”, *A Bibliography on Bi- and Multilingualism in Graeco-Roman Antiquity and in Modern Times*, Duisburg/Essen, LAUD, 2003.
- HODOT R. (dir.), *La koiné grecque antique V. Alternances codiques et changements de code*, Nancy, ADRA, 2004.
- MILROY L., MUYSKEN P. (dir.), *One speaker, two languages. Cross-disciplinary perspectives on code-switching*, Cambridge/New York, Cambridge University Press, 1995.
- POPLACK S., « Sometimes I'll start a sentence in Spanish Y TERMINO EN ESPAÑOL: toward a typology of code-switching », *Linguistics*, 18, 1980, p. 581-618.
- SOWA W., « Bemerkungen zu den griechisch-phrygischen bilingualen Inschriften », E. Dupraz, W. Sowa (dir.), *Genres épigraphiques et langues d'attestation fragmentaire dans l'espace méditerranéen*, Rouen, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2016, p. 177-192.
- THONEMANN P. (dir.), *Roman Phrygia Culture and Society. Greek Culture in the Roman World*, Cambridge/New York, Cambridge University Press, 2013.
- WEINREICH U., *Languages in Contact, Findings and Problems*, New York, Linguistic Circle of New York, 1953.